

Bretagne, Morbihan, Muzillac, Questannette 2

# Diagnostic archéologique

sous la direction de

**Claire Baillieu**



**Inrap Grand Ouest**

Septembre 2020



**Rapport final d'opération**  
diagnostic archéologique

Code INSEE  
56143

Nr site  
—

Entité archéologique  
—

Arrêté de prescription  
2019444

Système d'information  
RGF93-CC48

Code Inrap  
D131847

# Bretagne, Morbihan, Muzillac, Questannette 2

sous la direction de

**Claire Baillieu**

avec la collaboration de

**Yoann Escats**  
**Emeline Le Goff**  
**Théophile Nicolas**  
**Patrick Pihuit**

**Inrap Grand Ouest**  
37, rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

Septembre 2020



# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

|    |                             |
|----|-----------------------------|
| 6  | Fiche signalétique          |
| 7  | Mots-clefs des thesaurus    |
| 8  | Intervenants                |
| 10 | Notice scientifique         |
| 10 | État du site                |
| 11 | Localisation de l'opération |
| 12 | Arrêté de prescription      |
| 17 | Projet d'intervention       |
| 20 | Arrêté de désignation       |

## Résultats

|    |            |   |
|----|------------|---|
| 24 | <b>1.</b>  | <b>Présentation de l'opération archéologique</b>                |
| 24 | <b>1.1</b> | <b>Raisons et objectif de l'intervention</b>                    |
| 25 | <b>1.2</b> | <b>Cadre géographique et géologique</b>                         |
| 25 | <b>1.3</b> | <b>Contexte archéologique et historique environnant</b>         |
| 26 | <b>1.4</b> | <b>Méthodologie et moyens mis en œuvre</b>                      |
| 28 | <b>2.</b>  | <b>Présentation des données archéologiques</b>                  |
| 28 | <b>2.1</b> | <b>Une occupation de la protohistorique récente</b>             |
| 31 | <b>2.2</b> | <b>Un indice d'une occupation protohistorique plus ancienne</b> |
| 33 | <b>2.3</b> | <b>Des fossés parcellaires difficilement datables</b>           |
| 37 | <b>2.4</b> | <b>Etude du mobilier céramique (Théophile Nicolas)</b>          |
| 37 | 2.4.1      | Méthodes de travail   |
| 37 | 2.4.2      | Catalogue par contexte de découverte                            |
| 39 | <b>2.5</b> | <b>Etude du mobilier lithique</b>                               |
| 40 | <b>3.</b>  | <b>Conclusion</b>   |
| 41 | <b>4.</b>  | <b>Bibliographie</b>  |
| 42 |            | <b>Liste des illustrations</b>                                  |

## Inventaires techniques

|    |                               |
|----|-------------------------------|
| 46 | <b>Inventaire des faits</b>   |
| 47 | <b>Inventaire du mobilier</b> |





**I. Données  
administratives,  
techniques  
et scientifiques**



# Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes



# Fiche signalétique

---

## Localisation

Région  
Bretagne

Département  
Morbihan

Commune  
Muzillac

Adresse ou lieu-dit  
Questannette 2

---

## Codes

code INSEE  
56 143  
Numéro de dossier Patriarche  
-

Numéro de l'entité archéologique  
-

---

## Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93 RGF93

X : 289 992  
Y : 6 731 720  
Z : 31 m NGF

---

## Références cadastrales

Commune  
Muzillac

Année  
2020

section(s), parcelle(s)  
AM 624

---

## Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

---

## Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription  
2019-418

Numéro de l'arrêté de désignation  
2020-182

Référence du projet INRAP  
D131847

---

## Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

SAS Acanthe

---

## Nature de l'aménagement

Lotissement

---

## Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

---

## Responsable scientifique de l'opération

Claire Baillieu, Inrap

---

## Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest  
37, rue du Bignon CS 67737  
35 577 Cesson-Sévigné cedex  
Tél. 02 23 36 00 40  
Fax. 02 23 36 00 50

---

## Dates d'intervention sur le terrain

du 10/08 au 12/08/2020

---

## Surfaces

emprise maximale prescrite  
10515 m<sup>2</sup>

surface accessible  
1453 m<sup>2</sup> (ratio : 13,82%)

Niveau d'apparition des vestiges  
0,60 m en moyenne

# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique
- Néolithique**
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
- haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
- Ere industrielle

## Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Trou de poteau
- Fosse
- Fosse parcellaire
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier

## Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil (macro-outillage)
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre (vitre et récipients)
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Stèles

## Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Anthropologie
- Xylologie/anthracologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
-

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Tâches génériques   | Tâches affectées dans le cadre de l'opération               |
|--------------------------------------|---|---|
| Yves Menez, SRA                      | Conservateur régional de l'archéologie                            | Prescription et contrôle scientifique, suivi sur le terrain |
| Olivier Kayser, SRA                  | Adjoint au conservateur régional de l'archéologie                 | Prescription et contrôle scientifique, suivi sur le terrain |
| Anne-Marie Fourteau, SRA             | Conservatrice chargée du Morbihan                                 | Prescription et contrôle scientifique, suivi sur le terrain |
| Michel-Alain Baillieu, Inrap         | Directeur-adjoint scientifique et technique de la région Bretagne | Mise en place et suivi de l'opération                       |
| Claire Baillieu, Inrap               | Technicienne d'opération  | Responsable scientifique                                    |

## Intervenants administratifs

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Tâches génériques   | Tâches affectées dans le cadre de l'opération               |
|--------------------------------------|---|---|
| Yves Menez, SRA                      | Conservateur régional de l'archéologie                            | Prescription et contrôle scientifique, suivi sur le terrain |
| Olivier Kayser, SRA                  | Adjoint au conservateur régional de l'archéologie                 | Prescription et contrôle scientifique, suivi sur le terrain |
| Anne-Marie Fourteau, SRA             | Conservatrice chargée du Morbihan                                 | Prescription et contrôle scientifique, suivi sur le terrain |
| Claude Le Potier, Inrap              | Directeur interrégional Grand-Ouest                               | Mise en place et suivi de l'opération                       |
| Arnaud Dumas, Inrap                  | Secrétaire général  | Mise en place et suivi de l'opération                       |
| Michel-Alain Baillieu, Inrap         | Directeur adjoint scientifique et technique de la région Bretagne | Mise en place et suivi de l'opération                       |
| Thomas Arnoux, Inrap                 | Délégué du directeur adjoint scientifique et technique            | Mise en place et suivi de l'opération                       |
| Christelle Picault, Inrap            | Assistante opérationnelle   | Mise en place et suivi de l'opération                       |
| Laurent Aubry, Inrap                 | Assistant technique, région Bretagne                              | Mise en place et suivi de l'opération                       |

## Maîtrise d'ouvrage

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|--------------------------------------|-------------------|---|
| Bertrand Tostivint, Acanthe          |                   | Responsable du dossier                        |

## Intervenants techniques

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Tâches génériques          | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|--------------------------------------|----------------------------|---|
| Entreprise Charrier                  | Entreprise de terrassement | Mise à disposition de la pelle                |

## Équipe de fouille

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Fonction                | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|--------------------------------------|-------------------------|---|
| Claire Baillieu, Inrap               | Responsable d'opération | Responsable de l'opération                    |
| Yoann Escats, Inrap                  | Technicien d'opération  | Suivi du diagnostic, relevés, photos          |
| Emeline Le Goff, Inrap               | Topographe              | Levés topographiques                          |

## Équipe de post-fouille

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Fonction                | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|--------------------------------------|-------------------------|---|
| Claire Baillieu, Inrap               | Responsable d'opération | Responsable de l'opération                    |
| Théophane Nicolas, Inrap             | Céramologue             | Étude du mobilier céramique                   |
| Emeline Le Goff, Inrap               | Topographe              | Traitement des données topographiques         |
| Patrick Pihuit, Inrap                | Dessinateur, infographe | PAO   |

## Notice scientifique

Le diagnostic de Muzillac (Morbihan) a été réalisé du 10 au 12 août 2020 sur des parcelles destinées à un lotissement. Il couvre une superficie d'un hectare (10 515 m<sup>2</sup>). Un peu plus de 13% de cette superficie a été sondée pour évaluer le potentiel archéologique de ce secteur tout à fait propice à l'implantation humaine. Ainsi cette intervention, modeste dans sa taille a tout de même permis de révéler d'une part la trace d'une occupation humaine ténue datée de la fin de l'âge du Bronze ou du début du premier âge du Fer et d'autre part l'existence d'un site plus tardif, probablement un enclos d'habitat daté du deuxième âge du Fer. Celui se développe à l'est de l'emprise que nous avons diagnostiquée et seuls d'autres opérations à venir pourraient le caractériser avec plus de certitudes.

## État du site

Sur un terrain en pente, compris entre 30 et 33 m NGF, les structures anthropiques apparaissent entre 40 et 70 cm sous le niveau de sol actuel. Elles se présentent sous forme de vestiges fossoyés. Aucun sondage profond n'a été réalisé, et les 4 tranchées ont été rebouchées à l'issue du diagnostic.

# Localisation de l'opération



Bretagne  
Morbihan  
Muzillac



Commune de Muzillac  
Année 2020  
Section AM parcelle 624

X: 289 992  
Y: 6 731 720  
Z: 31 m NGF





# Arrêté de prescription

D 131847

Direction régionale  
des affaires culturelles

Service régional de  
l'archéologie



COURRIER REÇU LE

05 DEC. 2019

INRAP 09

Arrêté n° 2019-418 du 2 décembre 2019

## ARRÊTÉ n° 2019-418 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région de Bretagne  
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 SG.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis d'aménager n° PA 056 143 19 Y 0003 déposé par la SAS ACANTHE relatif au projet de lotissement Questannette 2, Park Douar Mor à MUZILLAC (56), reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 18 novembre 2019

**CONSIDÉRANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne  
Département : Morbihan  
Commune : MUZILLAC  
Lieu-dit : Questannette 2



**Cahier des charges**  
**annexé à l'arrêté n° 2019-418**  
**portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne**  
**Préfète d'Ille-et-Vilaine**

|                |                                |                |
|----------------|--------------------------------|----------------|
| Région :       | Bretagne                       |                |
| Département :  | Morbihan                       |                |
| Commune :      | MUZILLAC                       |                |
| Lieu-dit :     | Park Douar Mor, Questannette 2 |                |
| Cadastre :     | section : AM                   | parcelle : 624 |
| pétitionnaire: | SAS ACANTHE                    |                |

**Emprise du diagnostic archéologique : 10 515 m<sup>2</sup>**

**Contexte archéologique :**

Le projet d'aménagement d'un lotissement à l'est du bourg de Muzillac, est situé dans un secteur topographiquement favorable à la détection de vestiges archéologiques du fait de sa position en bord de plateau dominant le golfe du Morbihan

Ce projet est voisin d'un autre projet d'aménagement présenté par le même aménageur et qui fait l'objet d'un arrêté de diagnostic archéologique.

**Objectifs :**

D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement.

Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation, ou leur sauvegarde par l'étude, puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.



**Principes méthodologiques :**

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 2 décembre 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

## 1. ETAT INITIAL DU SITE -

L'occupation du sol actuelle a été relevée sur le site afin d'établir un état des lieux avant aménagement.

Actuellement occupé par des cultures, ce terrain est situé en périphérie immédiate du tissu urbain existant.

Il est bordé :

- au nord, par des maison individuelle et par des cultures,
- au sud, par la rue de Questannette et par des champs,
- à l'ouest, par des maisons individuelles,
- à l'est, par des cultures.

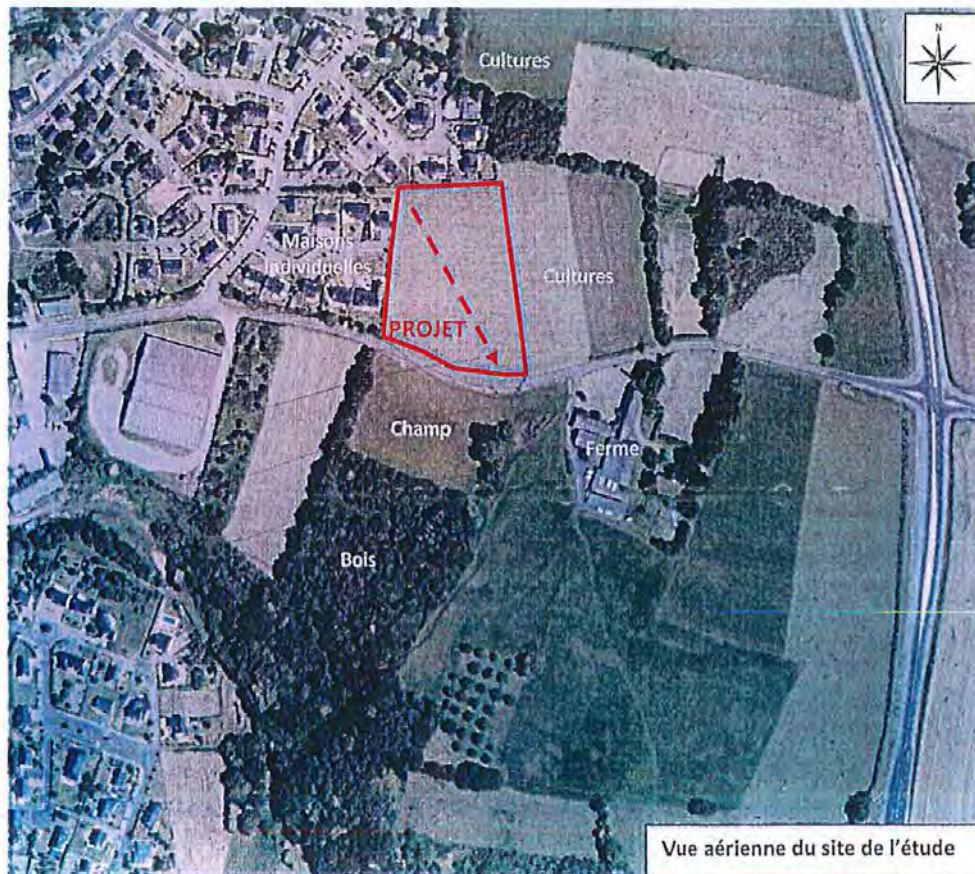
Le projet est desservi par la rue de Questannette situé au sud de l'opération.

Le terrain est actuellement occupé par des cultures, sa pente est orientée vers le sud-est (matérialisée par une flèche rouge sur la carte ci-dessous).

Il n'y a aucun élément particulier sur la parcelle.

En particulier, l'expertise de terrain n'a pas permis de repérer d'espèce floristique particulière.

Le site n'est soumis à aucune protection environnementale de type ZNIEFF, Natura 2000, zone humide...





COURRIER REÇU LE  
6320  
05 DEC. 2019



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 2 décembre 2019

Direction régionale  
des affaires culturelles

Service régional  
de l'archéologie

Affaire suivie par  
Anne-Marie FOURTEAU  
Poste : 02 99 84 59 00  
anne-marie.fourteau@culture.gouv.fr  
Réf. : 2019/AMF/VC/520

Monsieur le Directeur interrégional  
INRAP Grand-Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 CESSON SEVIGNE cedex

**Objet** : prescription de diagnostic archéologique  
**Réf** : MUZILLAC (56)  
Questannette 2

**P.J** : arrêté n° 2019-418

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

SAS ACANTHE  
93 avenue Henri Fréville - CS 80711  
35207 RENNES

Le Département du Morbihan ayant un service archéologique agréé dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

  
Olivier KAYSER



# Projet d'intervention

Le Directeur-adjoint scientifique et technique



Réf : MB/TA/2020/136

Affaire suivie par :  
Michel-Alain Baillieu  
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40  
Fax : 02 23 36 00 50  
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n°1A 162 515 3891 9

**Objet** : projet de diagnostic de l'opération dénommée  
«MUZILLAC (56), PARK DOUAR MOR,  
QUESTANNETTE 2 »

**Opération** : D131847 – Arrêté n° 2019-418

Monsieur le préfet de la région Bretagne  
Direction régionale des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie  
A l'attention du Conservateur régional de  
l'Archéologie  
Avenue du Professeur Charles Foulon  
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 20/01/2020

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 5 décembre 2019 portant sur le diagnostic dénommé « MUZILLAC (56), PARK DOUAR MOR, QUESTANNETTE 2 » sur la commune de Muzillac dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 17 décembre 2019.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

P.J. : projet de diagnostic

Direction interrégionale  
Grand Ouest  
37 rue du Bignon CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné cedex  
tél. +33 (0)2 23 36 00 40  
fax +33 (0)2 23 36 00 50  
www.inrap.fr



**Diagnostic archéologique D131847**  
**MUZILLAC (56), PARK DOUAR MOR, QUESTANNETTE 2**

## Projet scientifique d'intervention

### 1.- Identification administrative de l'opération

|          |                                |             |          |
|----------|--------------------------------|-------------|----------|
| Région   | Bretagne                       | Département | Morbihan |
| Commune  | Muzillac                       |             |          |
| Lieu-dit | PARK DOUAR MOR, QUESTANNETTE 2 |             |          |
| Cadastre | Muzillac : AM 624              |             |          |

| Prescription | N° Arrêté | Réception  | Surface              | Attribution | Envoi projet |
|--------------|-----------|------------|----------------------|-------------|--------------|
| Initiale     | 2019-418  | 05-12-2019 | 10515 m <sup>2</sup> | 17/12/2019  | 20/01/2020   |
| Modification | -         |            |                      |             |              |

|                      |               |                      |  |
|----------------------|---------------|----------------------|--|
| Contexte actuel      | Rural         | Contexte particulier |  |
| Nature archéologique | Non stratifié |                      |  |

### 2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2019-418, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

### 3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

### 4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

## 5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

| Moyens humains        | Terrain | Etude  |
|-----------------------|---------|--------|
| Responsable Opération | 2 jours | 1 jour |
| Technicien            | 1 jour  |        |

| Moyens mécaniques   | Ouverture | Rebouchage |
|---------------------|-----------|------------|
| Pelle sur chenilles | 1 jour    | 1 jour     |
|                     |           |            |

- **Tranche Provisionnelle**

| Moyens humains        | Terrain | Etude   |
|-----------------------|---------|---------|
| Responsable Opération | 4 jours | 4 jours |
| Technicien            | 4 jours | 1 jour  |
| Dessinateur           |         | 4 jours |
| Spécialiste (Céramo)  |         | 4 jours |
| Topographe            | 1 jour  | 1 jour  |


| Moyens mécaniques   | Ouverture | Rebouchage |
|---------------------|-----------|------------|
| Pelle sur chenilles | 2 jours   | 1 jour     |
|                     |           |            |

## 6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

| Terrain | Etude   | Calendrier prévu pour la phase terrain |
|---------|---------|--|
| 5 jours | 5 jours | A définir ultérieurement               |

## 7.- Observations complémentaires

### Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Nom du DAST           |   |
| Michel-Alain Baillieu |  |



# Arrêté de désignation



Direction régionale  
des affaires culturelles

Arrêté n° 2020-182 du 23 juin 2020

Service régional de l'archéologie

## Arrêté n° 2020-182 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-418

La Préfète de la région Bretagne  
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 21 février 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 9 mars 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2019-418 du 2 décembre 2019 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à MUZILLAC, Questannette 2, Park Douar Mor (56) ;

**CONSIDÉRANT** que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Claire BAILLIEU (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2019-418, n° d'opération : 5793.

**Article 2** : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Claire BAILLIEU.

Fait à Rennes, le 23 juin 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

  
Olivier KAYSER

Destinataire :  
Mme Claire BAILLIEU

Copie :  
Inrap  
Commune de Muzillac







## II. Résultats

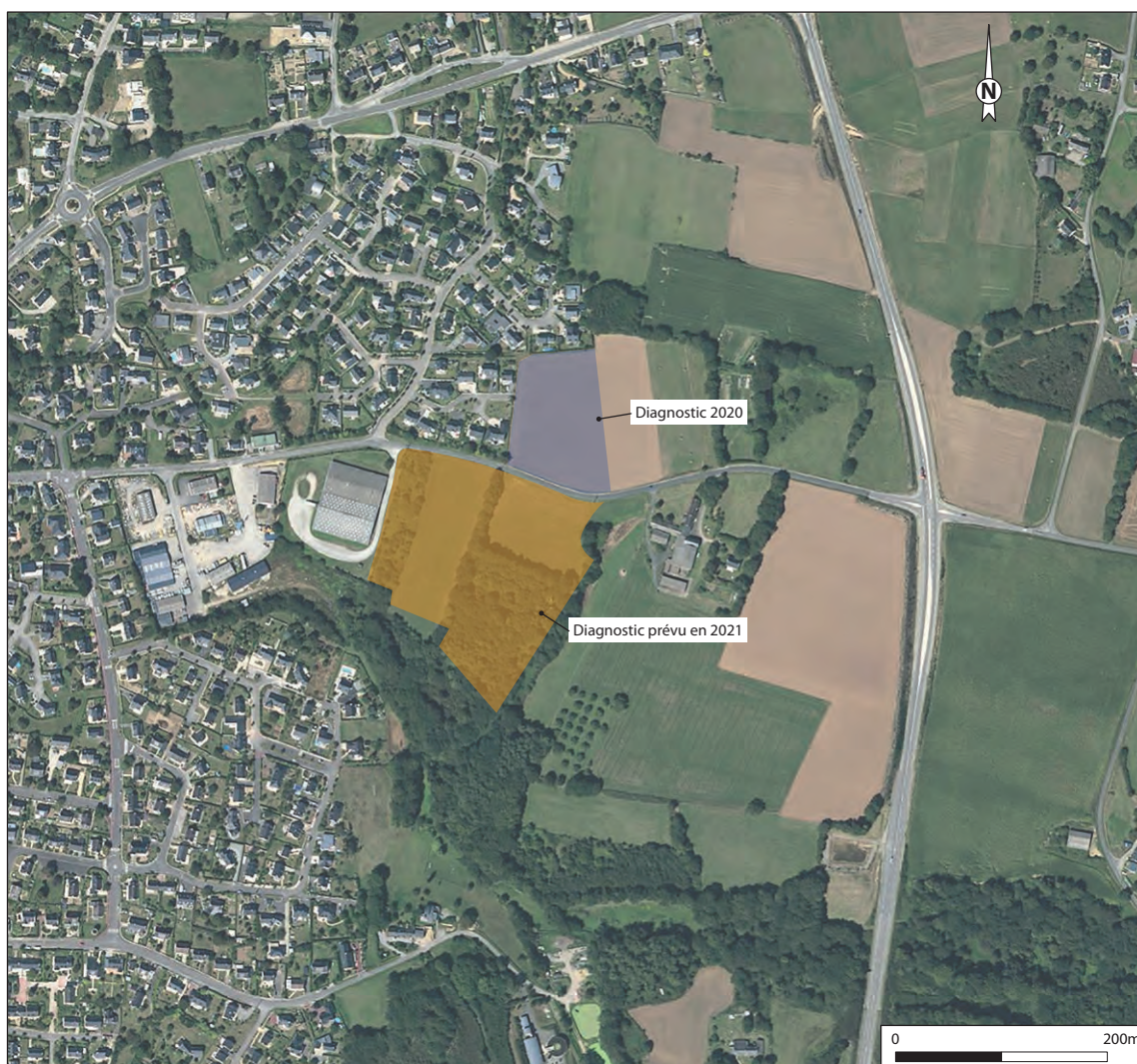
# 1. Présentation de l'opération archéologique

## 1.1 Raisons et objectif de l'intervention

Le projet d'implanter un lotissement à environ 1 km au nord-est du bourg de Muzillac a conduit le service régional de l'archéologie de Bretagne à prescrire un diagnostic sur la parcelle impactée par les futurs travaux. Un second diagnostic programmé en 2021 viendra compléter ce premier diagnostic (fig.1). En effet ces travaux de construction peuvent porter atteinte au patrimoine archéologique susceptible d'être présent sur cette parcelle qui présente des qualités topographiques propices à l'implantation humaine. Les objectifs fixés par le SRA étaient donc de vérifier la possible présence de vestiges archéologiques sur cette emprise et le cas échéant de caractériser leur nature, leur étendue et leur degré de conservation afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

**Fig. 1** Localisation du présent diagnostic et de celui programmé en 2021.

d'après IGN, Géoportail





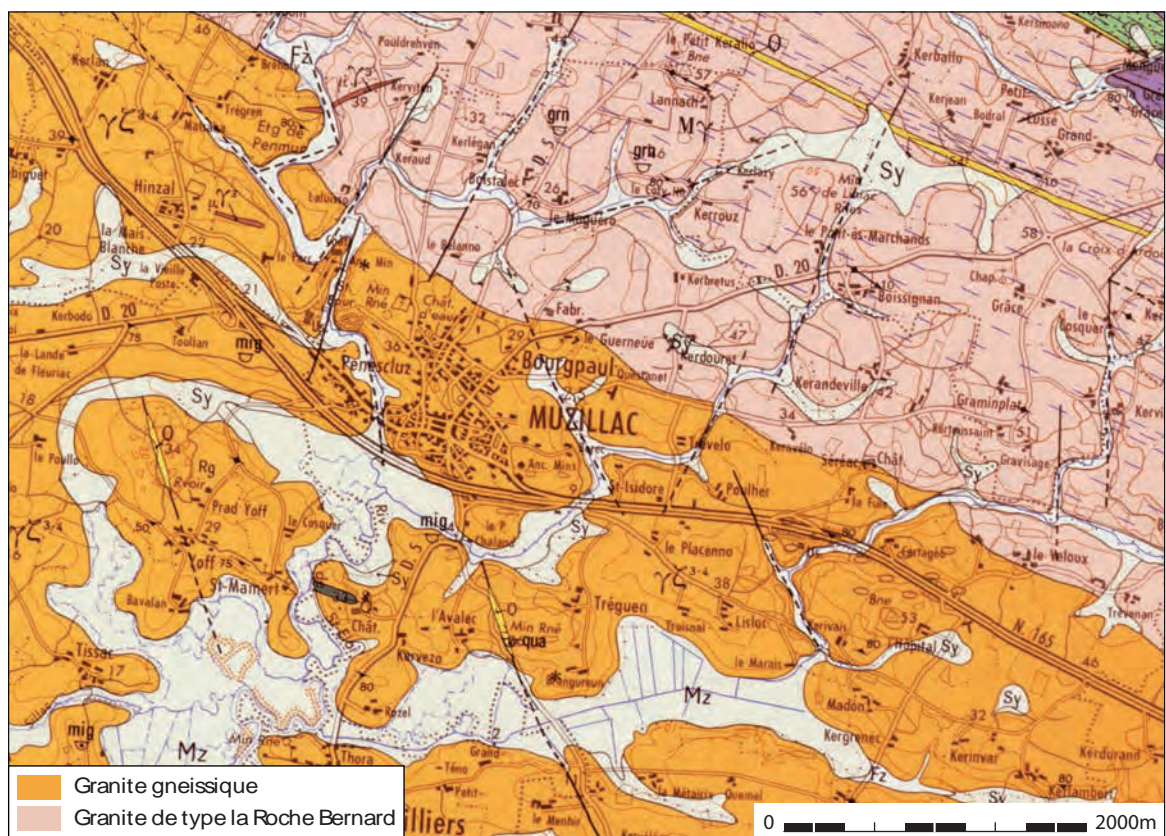
## 1.2 Cadre géographique et géologique

Le diagnostic présenté ici se situe sur la commune de Muzillac dans le département du Morbihan (cf. localisation, partie I *supra*). La commune se situe entre Vannes et La Roche Bernard sur l'axe Vannes/Nantes. L'emprise du diagnostic se développe sur la partie nord d'un terrain en pente orienté vers le sud au pied duquel coule un ruisseau. Sur le haut du terrain, on peut voir l'océan situé à environ 4 km. C'est à ce niveau de la côte que la Vilaine rejoint la mer.

La carte géologique éditée par le BRGM (feuille n° 417 de Vannes au 50/000) indique que le sous-sol de Muzillac est constitué d'un granite gneissique (fig.2). Sur le terrain nous avons pu constater qu'il pouvait affleurer à 40 cm sous la terre végétale, alors que par endroits le substrat rocheux était altéré et laissait place à une arène granitique plus profondément située (70 cm sous le sol actuel). Alors qu'il est relativement simple de lire les structures dans l'arène granitique, cela l'est beaucoup moins quand le substrat est un affleurement rocheux. A moins d'un nettoyage fin de l'affleurement il est difficile de percevoir les structures ténues car la terre végétale nappe toutes les dépressions du substrat.

Fig. 2 Carte géologique de Muzillac.

© BRGM



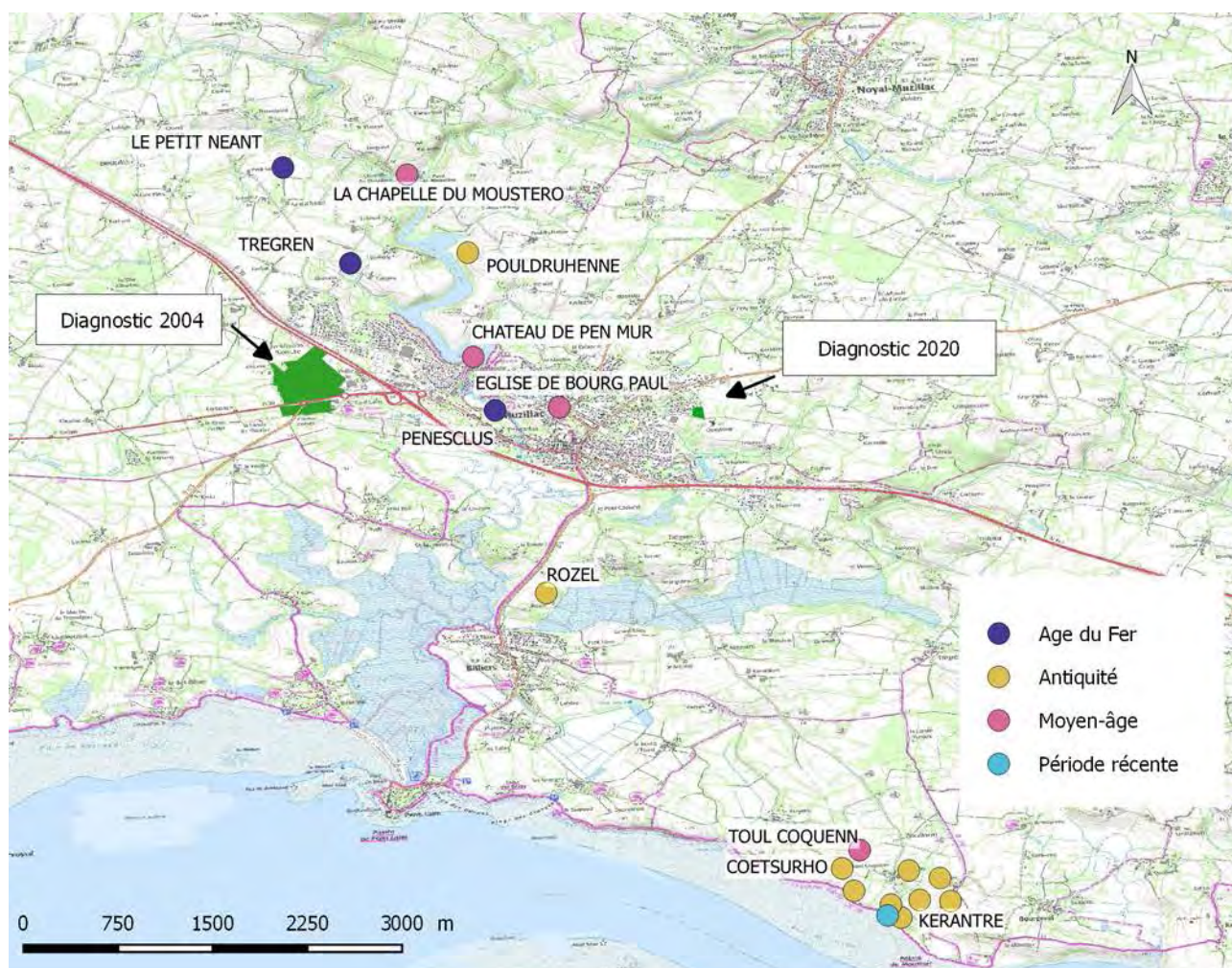
Carte Archéologique Nationale,  
© MMC2014 SCAN500 © IGN 2011

1:50000

## 1.3 Contexte archéologique et historique environnant

La commune de Muzillac présente des sites ou indices de sites archéologiques répertoriés à la carte archéologique du ministère de la Culture (fig.3). Pour la plupart, ceux-ci ont été découverts grâce aux prospections.





**Fig. 3** Carte des sites archéologiques de Muzillac.

d'après Carte Archéologique, SRA Bretagne

Alors que de nombreux sites néolithiques sont connus dans le Morbihan, aucun n'y est fait mention à Muzillac. En effet les plus anciens datent de l'âge du Fer : il s'agit d'un enclos (Le petit néant), de fossés parcellaires (Tregren) et d'un éperon barré (Penesclus). Pour la période antique les sites sont plus nombreux. Ils se situent principalement au sud de la commune aux abords de la Vilaine : cinq entités à Kerantre, et trois autres à Coetsurho montrant une occupation antique dans ce secteur. Deux autres sites sont connus (Rozel et Pouldruhenne) plus au nord de la commune. Enfin le Moyen-âge est également attesté à Muzillac avec l'église du bourg et le château de Pen Mur.

Rappelons ici qu'une seule opération archéologique avait été jusqu'à présent réalisée à Muzillac. Il s'agit d'un grand diagnostic effectué en 2004 (Roy 2004). Celui-ci n'avait permis de mettre au jour que des fossés parcellaires modernes.

## 1.4 Méthodologie et moyens mis en œuvre

Le diagnostic a mobilisé la présence de deux archéologues de l'Inrap durant 3 jours du 10 au 12 août 2020.

Un total de 4 tranchées a été réalisé sur les 10 515 m<sup>2</sup> que constituait la surface totale du diagnostic. Toutes ces tranchées ont été réalisées avec une pelle à chenilles de 20 tonnes munie d'un godet lisse de 3 mètres. Le maillage ainsi réalisé couvre 1453 m<sup>2</sup> soit 13,82 % de la surface prescrite, ce qui est conforme à la prescription demandée par le SRA Bretagne.

Les sondages ont consisté à retirer à la pelle mécanique les niveaux de terre végétale masquant les structures archéologiques. En cas de difficultés de lecture ou d'indices probants, des élargissements de tranchée ont été faits afin de parvenir à une lecture du sol claire et cohérente. Chaque tranchée a été numérotée (de 1 à 4) ainsi que chaque structure mise au jour. Les tranchées ont également été relevées manuellement lorsqu'elles présentaient des vestiges archéologiques. En complément la cellule topographique de l'Inrap a fait un relevé des ouvertures et des structures (fig.4). Un échantillon de structures a été fouillé mécaniquement ou manuellement afin de renseigner au mieux ces structures à l'aide de coupe. Elles ont toutes été relevées à l'échelle 1/20e et photographiées. Au terme de ce diagnostic, l'ensemble des tranchées a été rebouché.

Fig. 4 Plan général du diagnostic.  
© Inrap





## 2. Présentation des données archéologiques

Le diagnostic de Muzillac, malgré sa petite surface a permis de mettre en évidence une occupation de la fin de l'âge du Fer et la trace d'une occupation datée de la fin de l'âge du Bronze ou du tout début de l'âge du Fer.

### 2.1 Une occupation de la protohistorique récente

**Fig. 5** Ouverture de la première tranchée faisant apparaître un fossé d'enclos.

© Inrap



Une concentration de vestiges fossoyés a été mis au jour dans la tranchée 1 et son élargissement (**fig.6**). Il s'agit d'un fossé curviligne (Fait 1.4), de fosses (Faits 1.5, 1.6, 1.7 et 1.8) et de trous de poteau (Faits 1.11, 1.12 et 1.13). A l'exception des fosses 1.7 et 1.8, toutes les structures ont été sondées mécaniquement ou manuellement. Le fossé 1.4 qui circonscrit les fosses et trous de poteau paraît correspondre à l'emprise d'un enclos d'habitat. Tout indique que celui-ci se développe à l'est de la parcelle que nous avons diagnostiquée.

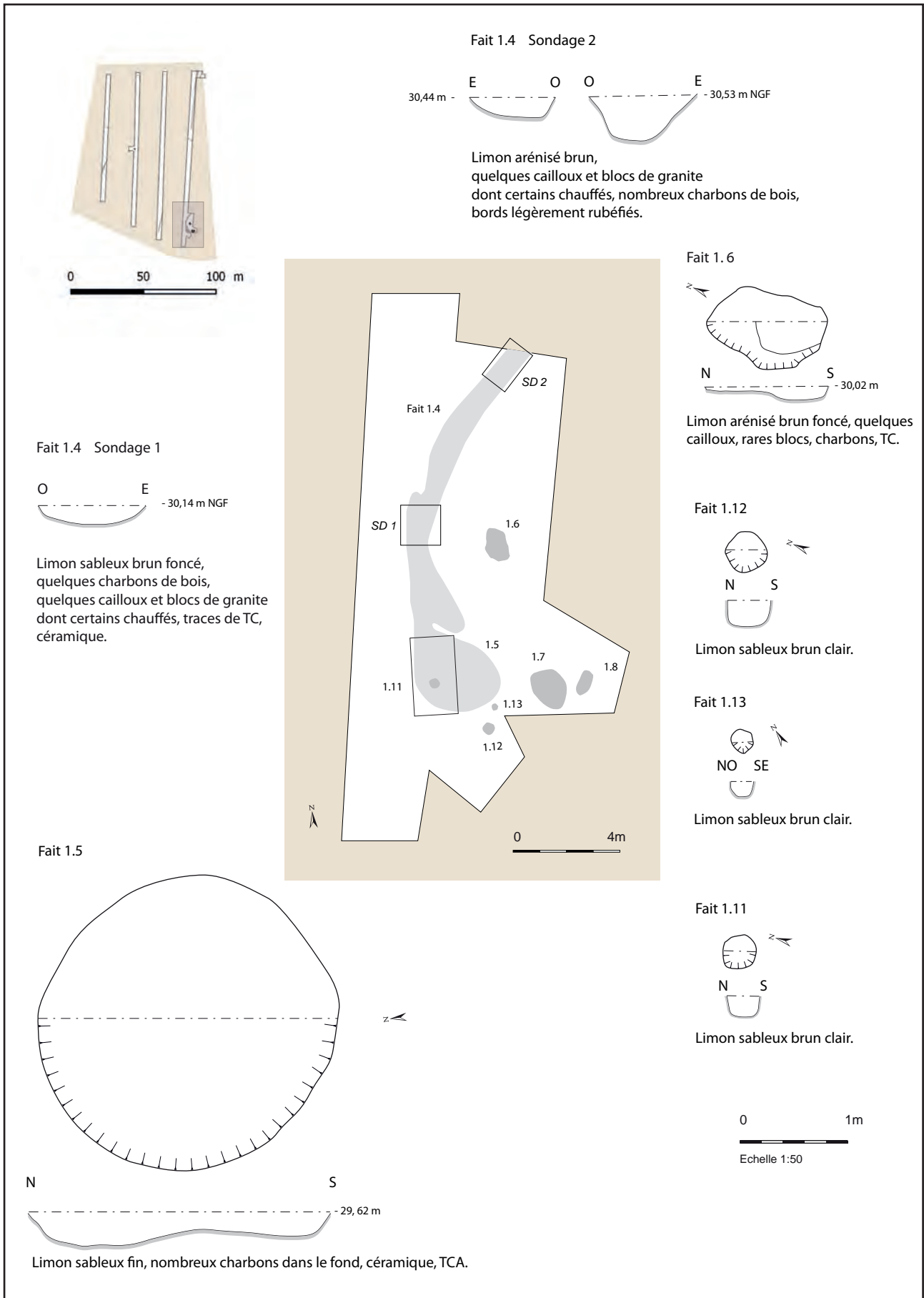


Fig. 6 Plans et coupes des structures archéologiques de la tranchée 1.



Ces vestiges sont apparus à environ 70 cm sous le niveau du sol actuel (environ 30 m NGF). Creusées dans l'arène granitique, ces structures furent très facilement visibles (fig.7).

**Fig. 7** Concentration de structures dans la tranchée 1.

© Inrap



Le fossé 1.4 est un fossé de petit gabarit : sa largeur est comprise entre 0,80 et 1 m et sa profondeur entre 20 à 40 cm. Nous avons constaté dans le sondage 2 qu'il présentait des surcreusements dont les bords étaient rubéfiés (fig.8). Il est comblé par un limon sableux brun foncé présentant quelques cailloux de granite épars. Le fossé 1.4 n'a livré que trois tessons, datés de la protohistoire, dont un bord de récipient qu'on peut associer à la fin de l'âge du Fer.

**Fig. 8** Fossé 1.4, sondage 2.

© Inrap



Le fossé s'interrompt au niveau de la fosse 1.5. En surface, on pouvait penser qu'elle en constituait son extrémité mais au vu du sondage réalisé dans la fosse, on a pu constater qu'elle bordait en fait son extrémité. Cette grande fosse circulaire d'environ 2,6 m de diamètre est également peu profonde (30 cm maximum) et présente un comblement semblable à celui du fossé. Un trou de poteau (F 1. 11) était creusé au fond de la fosse. Le mobilier trouvé dans cette fosse (7 tessons d'époque moderne et des fragments de terre cuite) conduit à penser qu'elle n'est pas en lien avec l'occupation protohistorique révélée par la présence du fossé 1.4.

Trois autres fosses et deux trous de poteau complètent ce plan : La fosse 1.6 également fouillée est de dimension modeste. Elle est de forme ovale (1 x 0,70 m) et très peu profonde (12 cm). Elle n'a livré qu'un fragment de terre cuite. Les deux dernières fosses, les fosses 1.7 et 1.8 présentent en surface un même gabarit, avec des dimensions respectives de 1,7 x 1,3 et 1 x 0,5 m. Les très fortes pluies du 12 août n'ont pas permis de les sonder dans de bonnes conditions, toutefois la fosse 1.7 a livré deux tessons protohistoriques.

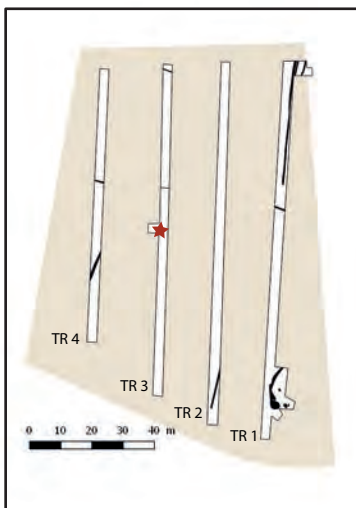
Les trous de poteau 1.12 et 1.13 s'apparentent au trou de poteau 1.11 mis au jour sous le comblement de la fosse 1.5. Ils sont circulaires et de petite taille. Ils présentent un diamètre de 30 cm en moyenne et une profondeur conservée de 14 à 24 cm. Les comblements de ces structures, fosses et trous de poteau sont très voisins et semblables à celui du fossé 1.4 et de la fosse 1.5 : un limon sableux brun agrémenté de quelques cailloux de granite et parfois de charbons de bois. Ils n'ont livré aucun mobilier.

Si l'on fait abstraction de la fosse 1.5, le mobilier découvert dans ces structures permet de dater cette occupation de la protohistoire. Cela est conforté par les quelques tessons découverts lors du décapage de la tranchée 1 (iso 1, 2 et 5), datés de cette époque. La présence d'un fragment de céramique de la Tène finale dans le fossé 1.4 invite à penser que cette occupation se développe à la fin de l'âge du Fer.

Malgré l'élargissement de la tranchée au niveau de cette concentration de structures, il est difficile d'associer ces structures à un plan intelligible et cohérent. Cette occupation se développant vers l'est nous n'avons ici qu'accrocher sa périphérie. Nous ne pouvons ici qu'avancer l'hypothèse que nous sommes en présence de vestiges liés à un habitat enclos, comme une ferme gauloise par exemple. Il est d'ailleurs intéressant de voir que tout près, au sud-est se situe une ferme encore en activité, déjà inscrite sur le cadastre napoléonien (fig.5 et 12). Autour de celle-ci le parcellaire présente une anomalie à la forme ovoïde, qui doit être la trace d'un site plus ancien, un enclos, une motte peut-être.

Fig. 9 Localisation du fond de vase trouvé en place.

© Inrap



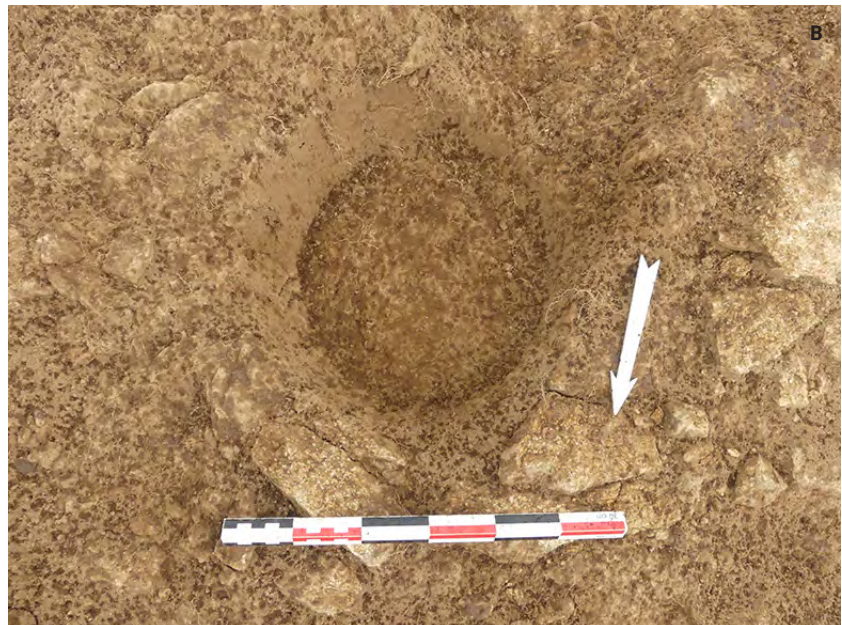
## 2.2 Un indice d'une occupation protohistorique plus ancienne

Le fond d'un vase d'environ 20 cm de diamètre, daté entre la fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer a été mis au jour dans la tranchée 3 (fig.9). Apparu sous 30 cm de terre végétale, il était installé dans l'affleurement rocheux légèrement creusé pour qu'il soit ainsi calé (fig.10a et b).

L'étude des tessons (voir *infra* § 2.4) a permis de montrer qu'en plus de ce vase, une jarre de stockage, trois autres individus en céramique fine complétaient cet ensemble. Ce dispositif n'est pas inconnu puisqu'il a déjà été observé sur la fouille de Penn an Alé (Lannion, Côtes d'Armor)



**Fig. 10a et b** Fond de vase en place et creusement dans l'affleurement rocheux pour installer le vase.  
© Inrap



menée par Stéphane Blanchet (Blanchet 2016). Dans une des maisons rondes (unité n°2) mises au jour lors de cette opération, un grand vase de stockage contenait les restes d'un second vase. Pour Stéphane Blanchet (communication orale), on peut imaginer que ce dispositif soit un moyen de conservation encore utilisé aujourd'hui, notamment dans les campagnes africaines. Il s'agit de maintenir au frais des denrées conservées dans des pots installés dans un vase de stockage parfois semi-enterré et qui fait office de réfrigérateur.

Il est fort probable que ce vase de stockage ne fût pas isolé mais qu'il ait été installé au sein d'une habitation comme c'était le cas sur le site de Penn an Alé. Bien que nous ayons élargi la tranchée autour, aucun trou de poteau n'a pu être observé. Si l'on suppose que cette habitation était construite sur poteaux, ceux-ci ont dû être creusés dans le substrat. Rappelons ici que le substrat au niveau de cette tranchée est un affleurement rocheux recouvert d'environ 40 cm de terre végétale (fig.11). Aussi à moins d'un nettoyage fin,

il est bien difficile de déceler la trace d'un creusement dans un tel contexte. Aussi l'éventualité que nous n'ayons pas détecté les trous de poteau reste donc à envisager. Mais nous pouvons également penser que l'habitation recherchée n'était pas sur poteaux mais sur sablière basse dans la mesure où le contexte géologique se prête bien à une telle mise en œuvre qui ne laisse pas de vestige au sol.

La découverte d'un fond de vase de stockage en place ne permet donc ici que d'avancer qu'il ait existé une occupation datée de la fin de l'âge du Bronze ou du début du premier âge du Fer et que cette occupation devait être suffisamment légère et modeste pour que nous n'en trouvions pas d'autres témoignages.

**Fig. 11** Log réalisé dans la tranchée 3 au niveau du fond de vase trouvé en place.

© Inrap



### 2.3 Des fossés parceliaires difficilement datables

Le diagnostic a également permis de détecter quelques fossés parceliaires difficilement datables (fig.12). Il s'agit des faits 1.1, 1.3, 1.9, 10, 2.1, 3.1, 3.2, 4.1 et 4.2. Tous ces fossés ont été sondés manuellement ou mécaniquement mais leur arasement pour certains et l'absence de mobilier pour la plupart n'a pas permis de les caractériser précisément.





**Fig. 12** Plan des vestiges sur fond de cadastre napoléonien.

© Inrap

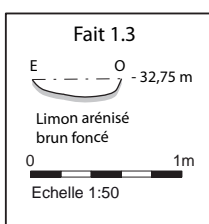
Au nord de la tranchée 1, ont été mis au jour 3 fossés parallèles orientés nord/sud (Faits 1.1, 1.9 et 1.10) à 0,7 m sous le sol actuel. Si l'on se réfère au cadastre napoléonien, on constate qu'ils reprennent plus ou moins le tracé d'un fossé parcellaire mentionné sur ce document. Les fossés 1.1 et 1.9 sont quasiment confondus et la coupe effectuée à leur jonction n'a pas permis d'établir une chronologie relative à leur creusement (**fig.13 et 14**).

Ces trois fossés présentent plus ou moins le même gabarit avec une largeur respective de 0,8, 0,5 et 0,8 m. Les deux premiers sont conservés sur une profondeur de 20 à 30 cm, le troisième (Fait 1.11) n'a pas été testé puisque nous pensons qu'il était situé en dehors de l'emprise du diagnostic. Tous trois sont comblés avec un limon sableux brun. Seul le fossé 1.1 a livré du mobilier, quelques tessons protohistoriques et un fragment de meule gauloise en granite. Il est envisageable qu'au moins un de ces fossés (Fait 1.1) soit en lien avec les vestiges protohistoriques présentés plus haut. La présence

**Fig. 13** Fossés 1.9 (à gauche) et 1.1 (à droite) creusés dans l'arène granitique.  
© Inrap



**Fig. 14** Coupe effectuée à la jonction des fossés 1.1 et 1.9.  
© Inrap



**Fig. 15** Coupe du fossé 1.3.  
© Inrap

d'un fragment de meule rotative gauloise abonde dans ce sens. Il est probable que les faits 3.2 et 4.1 appartiennent au même fossé orienté est/ouest. Il s'agit d'un fossé dont la largeur conservée varie entre 0,2 et 0,7 m. Il n'a pu être testé tant il était arasé. Aucun mobilier n'a pu lui être associé.

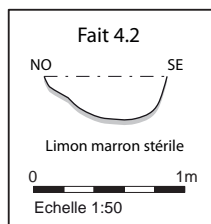
Dans la tranchée 1 le fossé 1. 3 a été fouillé manuellement. Il présentait une largeur de 0,6 m et une profondeur de 12 cm (fig.15). Sur un axe parallèle, le fossé 3.1, trop arasé également pour être sondé présentait une largeur de

0,4 m. Il en est de même pour le fossé 2.1 dont la largeur atteignait 0,6 m et la « profondeur » 2 cm. Il est quant à lui perpendiculaire aux deux fossés que nous venons d'évoquer.

Enfin le fossé 4. 2 s'est avéré mieux conservé. Apparu dans l'affleurement rocheux sous 0,7 m de terre, il présentait une largeur de 0,8 à 1 m pour une profondeur de 25 cm (fig.16). Comblé d'un limon argileux brun foncé, il n' a pas non plus livré de mobilier (fig.17).

**Fig. 16** Vue du fossé 4.2 creusé dans l'affleurement rocheux.

© Inrap



**Fig. 17** Coupe du fossé 4.2.

© Inrap





## 2.4 Etude du mobilier céramique (Théophane Nicolas)

### 2.4.1 Méthodes de travail

La parcelle abordée à Muzillac (56), lieu-dit « Questannette » a livré du mobilier céramique attribué au Bronze final/Premier âge du Fer ou plus largement à la protohistoire, ainsi qu'aux périodes médiévale et moderne. Ce dernier se compose de :

- de 103 tessons
- 16 fragments de terre cuite architecturale
- 1 élément en fer

Le mobilier est relativement fragmenté, et altéré, à l'exception du mobilier mis au jour dans la tranchée 3 (fait 3.3). Tous ces éléments font l'objet d'une étude organisée par tranchée de découverte.

### 2.4.2 Catalogue par contexte de découverte

#### Tranchée 1

Fait 1.4 sondage 1 us1

Il a été mis au jour la partie haute d'un petit récipient en céramique fine. Cet individu vase à carène haute et bord éversé est recuit (**fig.18**). Le dégraissant (quartz, mica) est de taille nanométrique à millimétrique. Cet élément peut être attribué à la protohistoire récente, probablement la fin du second âge du Fer.

Fait 1.5

Il a été mis au jour 7 tessons modernes et quelques éléments de terre cuite associé à un petit objet en métal non identifié : il s'agit d'un élément composite (3 plaquettes dans l'axe longitudinale). Sur une des surfaces, deux éléments pouvant être interprétés comme des cabochons sont visibles. L'hypothèse de manche de couteau peut être proposée (**fig.18**).

#### Tranchée 3

Fait 3.3

Il a été mis au jour 59 fragments, pour un poids de près de quatre kilogrammes de céramique. Il s'agit essentiellement du fond d'une jarre de stockage associé aux restes de trois autres individus vases en céramique fine. La présence d'un aménagement dans l'affleurement de granit et la position fonctionnelle de ladite jarre permet de proposer l'hypothèse d'un dépôt primaire d'une jarre de stockage, dans laquelle a pu être déposer d'autres récipients comme c'est le cas à Lannion « Penn an Alé » (Blanchet, 2018). Seul le fond de la jarre est conservé, assez caractéristique d'un point de vue technique : il s'agit d'un fond épais montée en spirale sur lequel a été collé et étiré le premier colombin. De couleur terre de sienne, les parois sont lissées. Le dégraissant de taille millimétrique à centimétrique est composé de quartz et de mica. Il est associé à la partie haute d'un récipient biconique, et de deux fonds plats en céramique fine (**fig.18**). Ces éléments mobiliers permettent de proposer une datation au Bronze final, début du Premier âge du Fer.



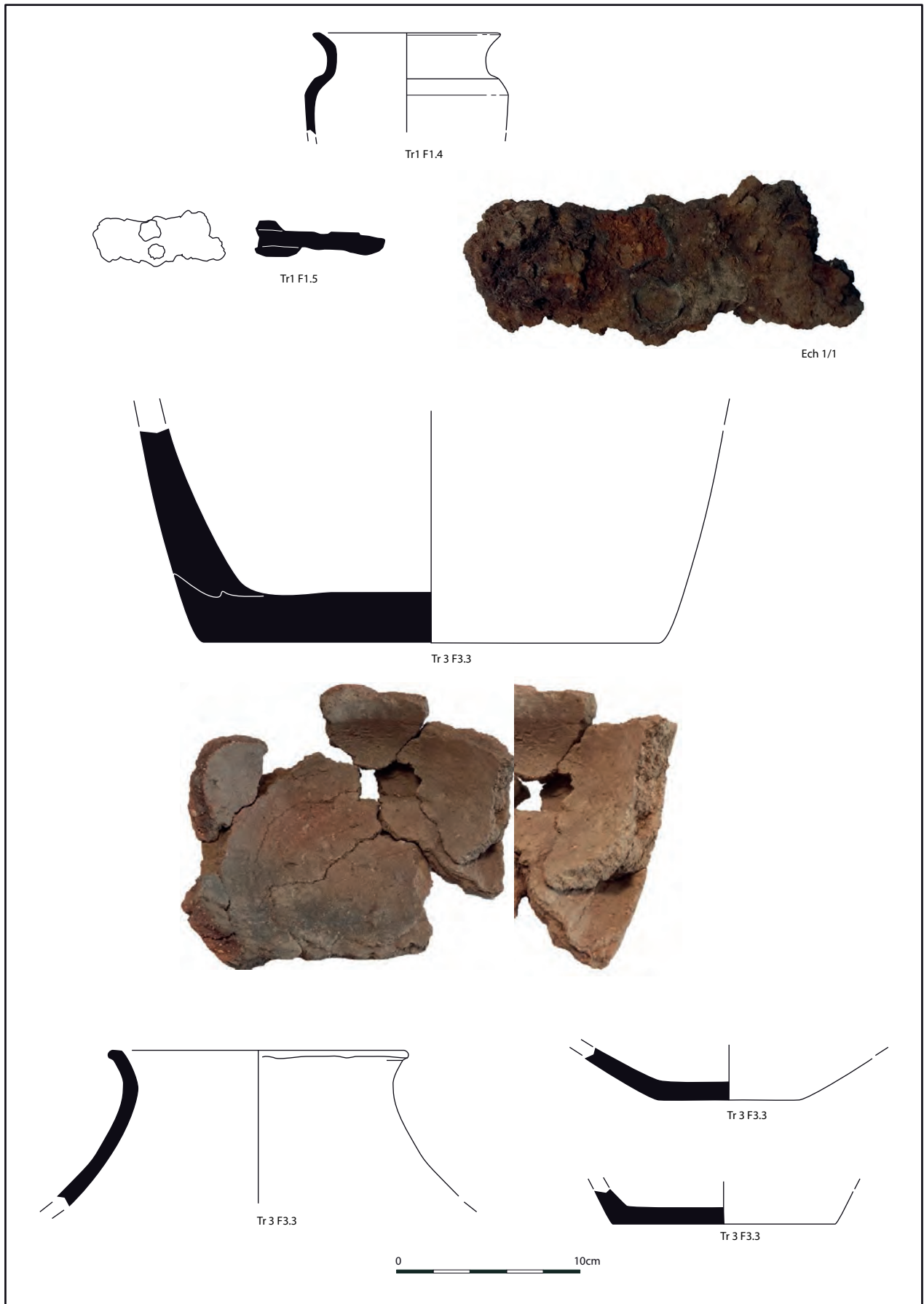


Fig. 18 Mobilier du diagnostic de Muzillac.

## 2.5 Etude du mobilier lithique

Un fragment de meule rotative a été mis au jour dans le fossé 1.1 (**fig.20**). Le fragment pèse 14 kg et présente une épaisseur de 18 cm. Le diamètre de cette meule peut être estimé à 38 cm. Il est taillé dans un granite de couleur gris clair. Le fragment présente une surface active bien nette, cependant comme la face opposée est endommagée, il est difficile de dire s'il s'agit d'une meta (meule dormante) ou d'un catillus (partie mobile). Un creusement non perforant est aménagé sur la face active mais il n'est pas parfaitement centré et ne présente aucune trace d'usure. Aussi il est possible que ce creusement ne soit pas celui d'un œil non perforant de meta (qui accueille le pivot rotatif) mais celui d'une anille de catillus (petite pièce métallique logé sur la face inférieure du catillus au niveau de l'œil qui permet de relier le catillus au pivot).

Quoiqu'il est soit le fragment de cette meule permet de penser qu'il s'agit d'un fragment de moulin rotatif gaulois du fait de son gabarit indiquant un objet trapu et ramassé comme le sont souvent les moulins gaulois. Le diagnostic de

**Fig. 19** Fragment de meule rotative présenté ici comme une meta.

© C. Baillieu



### 3. Conclusion

Muzillac, modeste dans sa taille a tout de même permis de révéler d'une part la trace d'une occupation humaine ténue datée de la fin de l'âge du Bronze et d'autre part l'existence d'un site plus tardif, probablement un enclos d'habitat daté du deuxième âge du Fer. Celui se développe incontestablement à l'est de l'emprise que nous avons diagnostiquée et hypothétiquement au sud. Les opérations à venir, et notamment le second diagnostic programmé en amont de la construction du lotissement à l'origine de ce premier diagnostic participeront à caractériser plus finement cette occupation et en tout cas de la circonscrire si elle s'étendait aussi vers le sud.

## 4. Bibliographie

### **Galliou 2009**

GALLIOU (P.) *et alii* - *Morbihan (56)*,  
CAG, Paris : Académie des Inscriptions  
et des Belles Lettres.

### **Roy 2004**

ROY (E.) - *Sondages systématiques  
avant l'implantation d'une zone  
d'aménagement concerté sur les  
communes de Ambon et Muzillac dans le  
Morbihan*, Inrap Grand-ouest.

### **Blanchet 2016**

BLANCHET (S.) - *Occupations rurales  
de l'âge du Bronze et antiques, Penn an  
Alé, Lannion, (Côtes d'Armor)*. Rapport  
de fouille Cesson-Sévigné, Inrap GO, 1  
vol. (387 p.) ; 376 fig.

### Sources cartographiques :

Archives départementales du Morbihan  
(en ligne)

[https://recherche.archives.morbihan.fr/  
archive/resultats/cadastre/n:7?REch  
commune=muzillac&type=cadastre](https://recherche.archives.morbihan.fr/archive/resultats/cadastre/n:7?REch_commune=muzillac&type=cadastre)

Muzillac, section F de Guernuhé, feuille  
unique, échelle 1/250, parcelles 1-986  
(1833)

Atlas des patrimoines, site du Ministère  
de la culture (en ligne)

[http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/  
trunk/](http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/)

Info terre (en ligne)

<http://infoterre.brgm.fr/>

# Liste des illustrations

|  |    |
|--|----|
| <b>Fig. 1</b> Localisation du présent diagnostic et de celui programmé en 2021.                              | 24 |
| <b>Fig. 2</b> Carte géologique de Muzillac.  | 25 |
| <b>Fig. 3</b> Carte des sites archéologiques de Muzillac.  | 26 |
| <b>Fig. 4</b> Plan général du diagnostic.  | 27 |
| <b>Fig. 5</b> Ouverture de la première tranchée faisant apparaître un fossé d'enclos.                        | 28 |
| <b>Fig. 6</b> Plans et coupes des structures archéologiques de la tranchée 1.                                | 29 |
| <b>Fig. 7</b> Concentration de structures dans la tranchée 1.  | 30 |
| <b>Fig. 8</b> Fossé 1.4, sondage 2.  | 30 |
| <b>Fig. 9</b> Localisation du fond de vase trouvé en place.  | 31 |
| <b>Fig. 10a et b</b> Fond de vase en place et creusement dans l'affleurement rocheux pour installer le vase. | 32 |
| <b>Fig. 11</b> Log réalisé dans la tranchée 3 au niveau du fond de vase trouvé en place.                     | 33 |
| <b>Fig. 12</b> Plan des vestiges sur fond de cadastre napoléonien.   | 34 |
| <b>Fig. 13</b> Fossés 1.9 (à gauche) et 1.1 (à droite) creusés dans l'arène granitique.                      | 35 |
| <b>Fig. 14</b> Coupe effectuée à la jonction des fossés 1.1 et 1.9.  | 35 |
| <b>Fig. 15</b> Coupe du fossé 1.3.   | 35 |
| <b>Fig. 16</b> Vue du fossé 4.2 creusé dans l'affleurement rocheux.  | 36 |
| <b>Fig. 17</b> Coupe du fossé 4.2.   | 36 |
| <b>Fig. 18</b> Mobilier du diagnostic de Muzillac.   | 38 |
| <b>Fig. 19</b> Fragment de meule rotative présenté ici comme une meta.                                       | 39 |





# **III. Inventaires techniques**



# Inventaire des faits

| TR | Fait | Type      | Comblement  | Mobilier/datation       | Niveau d'apparition | Dimensions                 | Prof. | Sondage                  |
|----|------|-----------|---|-------------------------|---------------------|----------------------------|-------|--------------------------|
| 1  | 1-1  | fossé     | Limon sableux brun, qq cailloux de granite  | céramique, meule, Proto | 0,70                | Variable : 0,80 en moyenne | 0,20  | mécanique                |
|    | 1-3  | fossé     | Limon sableux brun foncé, qq cailloux   |                         | 0,50                | 0,60                       | 0,12  | manuel                   |
|    | 1-4  | fossé     | Limon sableux brun, blocs et cailloux de granite, dont certains chauffés, CB,   | céramique, Proto        | 0,60                | 0,70/0,80                  |       |                          |
|    | 1-4  | fossé     | sondage 1 : Limon sableux brun, blocs et cailloux de granite, dont certains chauffés, quelques CB, céramique, TC                            | Proto                   | 0,70                | 1,00                       | 0,18  | mécanique et manuel      |
|    | 1-4  | fossé     | sondage 2 : Limon sableux brun, blocs et cailloux de granite, dont certains chauffés, nombreux charbons / fond et bords légèrement rubéfiés | Proto                   | 0,70                | 1,10                       | 0,45  | mécanique et manuel      |
|    | 1-5  | fosse     | Limon sableux brun, CB assez nombreux au fond   | céramique, TCA/moderne  | 0,70                | 2,6 x 2,3                  | 0,30  | mécanique                |
|    | 1-6  | fosse     | Limon sableux brun foncé, qq cailloux et rares blocs, CB, TC  |                         | 0,70                | 1,04 x 0,76                | 0,12  | manuel                   |
|    | 1-7  | fosse     | Limon sableux brun marron, qq cailloux et blocs de granite, traces de CB  | céramique               | 0,60                | 1,7 x 1,26                 |       | non testé                |
|    | 1-8  | fosse     | Limon sableux brun, qq cailloux de granite, traces de CB  |                         | 0,60                | 0,95 x 0,56                |       | non testé                |
|    | 1-9  | fossé     | Limon sableux brun  |                         | 0,70                | 0,50                       | 0,30  | mécanique                |
|    | 1-10 | fossé     | Limon sableux brun  |                         | 0,70                | 0,80                       |       | non testé / hors emprise |
|    | 1-11 | TP        | Limon sableux brun assez clair  |                         | 0,70                | 0,30                       | 0,20  | manuel                   |
|    | 1-12 | TP        | Limon sableux brun assez clair  |                         | 0,70                | 0,40                       | 0,24  | manuel                   |
|    | 1-13 | TP        | Limon sableux brun assez clair  |                         | 0,70                | 0,20                       | 0,14  | manuel                   |
| 2  | 2-1  | fossé     | Limon sableux brun marron, qq cailloux et blocs de granite  |                         | 0,50                | 0,65                       | 0,02  | mécanique                |
| 3  | 3-1  | fossé     | Limon sableux brun, rares cailloux de granite   |                         | 0,70                | 0,40                       |       | non testé / arasé        |
|    | 3-2  | fossé     | Limon sableux brun, nombreux cailloux de granite, TC  |                         | 0,40                | 0,20                       |       | non testé / arasé        |
|    | 3-3  | Céramique | vase en place fragmenté dans un léger creusement dans le rocher   |                         | 0,30                |                            |       |                          |
| 4  | 4-1  | fossé     | Limon argileux brun foncé   |                         | 0,40                | 0,70                       |       | non testé / arasé        |
| 4  | 4-2  | fossé     | Limon argileux brun foncé, qq cailloux de granite   |                         | 0,70                | 1,00                       | 0,25  | mécanique                |

# Inventaire du mobilier

| Tranchée | Fait | Us | pfdeur | SD | Iso | Catégorie   | Description                            | Nombre de fragments | Poids (gr.) | Datation                        |
|----------|------|----|--------|----|-----|-------------|--|---------------------|-------------|---------------------------------|
| 1        | 1.1  |    |        |    | 1.2 | Céramique   | tessons fgt fond plat                  | 3                   | 32          | Protohistoire                   |
| 1        | 1.1  |    | -0,4   |    | 1.4 | Céramique   | fgt fond plat                          | 1                   | 43          | Protohistoire                   |
| 1        | 1.1  |    |        |    |     | Céramique   | tessons                                | 3                   | 10          | Protohistoire+Moderne           |
| 1        | 1.4  | 1  |        | 2  |     | Céramique   | tessons                                | 2                   | 9           | Protohistoire                   |
| 1        | 1.4  | 1  |        | 1  |     | Céramique   | réceptient carene haute et bord éversé | 1                   | 27          | Tène finale                     |
| 1        | 1.5  |    |        |    |     | Céramique   | tessons                                | 7                   | 191         | Moderne                         |
| 1        | 1.7  |    |        |    |     | Céramique   | tessons                                | 2                   | 3           | Protohistoire                   |
| 1        |      |    |        |    | 1.1 | Céramique   | tessons dont 1 fgt fond plat           | 8                   | 37          | Protohistoire+Moderne           |
| 1        |      |    |        |    | 1.5 | Céramique   | tessons                                | 1                   | 30          | Protohistoire                   |
| 3        | 3.2  |    |        |    |     | Céramique   | tessons                                | 1                   | 24          | Protohistoire                   |
| 3        | 3.3  |    |        |    |     | Céramique   | 3 fond plats et un bord                | 59                  | 3906        | Bronze Final/Premier âge du Fer |
| 3        |      |    | -0,3   |    | 3.1 | Céramique   | tessons                                | 7                   | 14          | Protohistoire+Médiéval          |
| 4        |      |    |        |    | 4.2 | Céramique   | tessons                                | 1                   | 4           | Protohistoire                   |
| 4        |      |    | -0,5   |    | 4.2 | Céramique   | tessons                                | 4                   | 12          | Protohistoire                   |
| 4        |      |    | -0,3   |    | 4.3 | Céramique   | tessons                                | 1                   | 30          | Protohistoire                   |
| 4        |      |    |        |    | 4.1 | Céramique   | tessons                                | 2                   | 7           | Protohistoire                   |
| Tranchée | Fait | Us | pfdeur | SD | Iso | Catégorie   | Description                            | Nombre de fragments | Poids (gr.) | Datation                        |
| 1        | 1.1  |    | -0,4   |    | 1.4 | Terre Cuite | placage                                | 2                   | 26          |                                 |
| 1        | 1.5  |    |        |    |     | Terre Cuite |  | 2                   | 186         |                                 |
| 1        | 1.6  |    |        |    |     | Terre Cuite |  | 1                   | 45          |                                 |
| 1        |      |    |        |    | 1.3 | Terre Cuite |  | 10                  | 115         |                                 |
| 2        |      |    |        |    | 2.2 | Terre Cuite |  | 1                   | 402         |                                 |
| Tranchée | Fait | Us | pfdeur | SD | Iso | Catégorie   | Description                            | Nombre de fragments | Poids (gr.) | Datation                        |
| 1        | 1.5  |    |        |    |     | Métal-Fer   |  | 1                   | 42          |                                 |
| Tranchée | Fait | Us | pfdeur | SD | Iso | Catégorie   | Description                            | Nombre de fragments | Poids (kg.) | Datation                        |
| 1        | 1.1  |    |        |    |     | lithique    | fragment de meule rotative             | 1                   | 14          | meule gauloise                  |

**Chronologie**

Âge du Bronze  
Âge du Fer

**Sujets et thèmes**

Fosses  
Trous de poteau

**Mobilier**

Céramique

Le diagnostic de Muzillac (Morbihan) a été réalisé du 10 au 12 août 2020 sur des parcelles destinées à un lotissement. Il couvre une superficie d'un hectare (10 515 m<sup>2</sup>). Un peu plus de 13% de cette superficie a été sondée pour évaluer le potentiel archéologique de ce secteur tout à fait propice à l'implantation humaine. Ainsi cette intervention, modeste dans sa taille a tout de même permis de révéler d'une part la trace d'une occupation humaine ténue datée de la fin de l'âge du Bronze ou du début du premier âge du Fer et d'autre part l'existence d'un site plus tardif, probablement un enclos d'habitat daté du deuxième âge du Fer. Celui se développe à l'est de l'emprise que nous avons diagnostiquée et seuls d'autres opérations à venir pourraient le caractériser avec plus de certitudes.